

es activités financières et d'assurance représentent 6,2% de la valeur ajoutée nationale en 2016. C'est un secteur en croissance malgré la crise financière de 2008 (croissance annuelle moyenne de 4,26% sur la période 2008-2016). Il s'agit d'un secteur très concentré et qui n'est spécifique que dans guelques arrondissements.

La Région de Bruxelles-Capitale est le principal pôle du système financier belge et cela dès les années qui ont suivi l'indépendance de la Belgique. Elle constitue un centre de décision stratégique, tant pour la bourgeoisie nationale qu'internationale. Anvers et, dans une moindre mesure, Louvain et Gand constituent des pôles urbains secondaires pour ces activités.

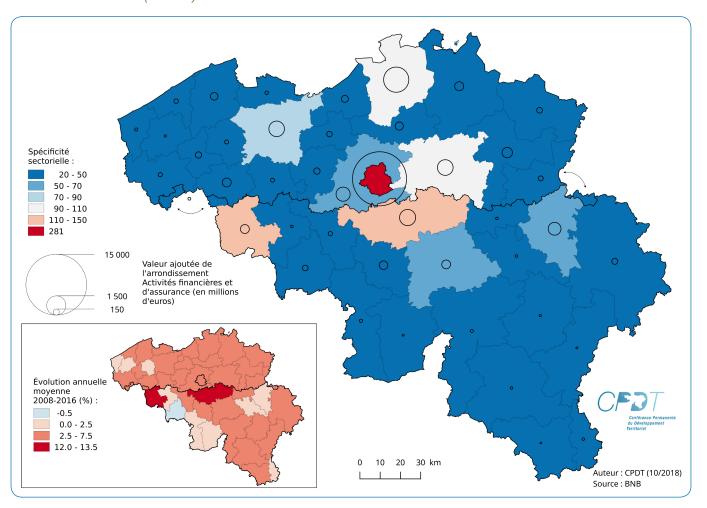
En Wallonie, seul le Brabant wallon, à la périphérie bruxelloise, présente une certaine importance, recherché à la fois pour ses espaces et une population de travailleurs qualifiés. Ailleurs, dans les villes wallonnes, le secteur s'est peu développé, reflet de la faiblesse historique de la finance locale.

Le Brabant wallon, dans lequel le secteur est spécifique, connait une croissance importante de ce secteur dans la période 2008-2016, tout comme dans la période 1995-2008. Le secteur est également spécifique dans l'arrondissement de Tournai et y est en croissance.

Atlas des dynamiques territoriales

Valeur ajoutée des activités financières et d'assurance (2016), en Belgique

Valeur ajoutée et spécificité par arrondissement des activités financières et d'assurance (2016)



Infos et sources



Atlas des dynamiques territoriales

Valeur ajoutée des activités financières et d'assurance (2016), en Belgique

Niveau spatial:

Arrondissement

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Spécificité du secteur = part du secteur dans la valeur ajoutée de l'arrondissement / part du secteur dans la valeur ajoutée nationale.

$$sp\'{e}cificit\'{e} \ sectorielle_{secteur \, x, arrondissement \, a} = \frac{VA_{secteur \, x, arrondissement \, a} / VA_{\sum secteur \, x, arrondissement \, a}}{VA_{secteur \, x, \sum arrondissement \, x} / VA_{\sum secteur \, x, \sum arrondissement \, a}}$$

$$\text{\'evolution annuelle moyenne}_{2008-2016} = \left| \frac{VA_{2016}}{VA_{2008}} \right| \frac{\text{\'eflateur}_{2016}}{\text{\'eflateur}_{2008}} - 1$$

où VA = valeur ajoutée

Méthode de classification :

Pour la spécificité sectorielle : classes centrées autour de la moyenne, opposition entre deux couleurs bleues et rouges.

Pour la valeur ajoutée : cercles de surface proportionnelle à la valeur ajoutée sectorielle.

Pour la croissance annuelle : limites de classe définies sur la base des ruptures naturelles (Jenks).

Données utilisées :

- Valeur ajoutée brute aux prix de base de « activités financières et d'assurance » (A10) par arrondissement en 2008 et 2016 (BNB).
- Indice des prix (déflateur implicite), 2010=100, euro (Eurostat).

Sources des données :

- Banque Nationale de Belgique (BNB; https://www.nbb.be).
- Office National de la Sécurité Sociale (ONSS, https://onss.be/).
- Eurostat (http://ec.europa.eu/eurostat).

Statistiques:

Poids du secteur « activités financières et d'assurance » : 6,22 % de la valeur ajoutée totale en 2016.

Valeur ajoutée sectorielle par arrondissement (en millions d'euros) :

- Moyenne: 546,5;
- Valeur minimum: 12,8 (Virton);
- Valeur maximum: 11 854,8 (Bruxelles).

Spécificité sectorielle des arrondissements :

- Moyenne: 100;
- Valeur minimum : 20 (Huy);
- Valeur maximum: 281,1 (Bruxelles).

Évolution annuelle moyenne des arrondissements :

- Moyenne: 4,26 %;
- Valeur minimum : -0,5 % (Mons);
- Valeur maximum: 13,5 % (Nivelles).

Auteurs:

Xavier May, Dominique Istaz

Contact: xavier.may@ulb.ac.be, +32 (0)2 650 68 09.